



La
Gonette

- Monnaie
Locale
Citoyenne -

**Une monnaie vertueuse
au service des entreprises**

LE PROJET

Lancée en 2015, La Gonette est la Monnaie Locale Citoyenne de la région lyonnaise. Véritable projet de société visant à réunir tous les acteurs du territoire pour favoriser une activité économique locale, responsable et solidaire.

NOTRE VISION

Nous voyons l'argent comme un outil au service de l'Humain au sein d'une économie réelle, libérée des marchés financiers. Nous favorisons les échanges qui donnent un sens à l'économie, vraie source de richesses.

LES OBJECTIFS :

1. Soutenir les entreprises engagées dans la transition
2. Maintenir l'argent au sein d'une économie réelle et locale
3. (Re)créer du lien social et une résilience économique locale
4. Alimenter une finance éthique
5. Faire émerger une démocratie monétaire locale

ÊTRE PARTENAIRE

POURQUOI ?

Vous rejoignez un réseau solidaire et animé : avec + de 400 entreprises et associations sur 20 secteurs d'activités. [Voir la carte](#)

Vous faites vivre une économie locale et responsable à travers l'utilisation d'une monnaie porteuse de valeurs.

Vous alimentez une finance éthique. Chaque gonette en circulation est couverte par autant d'euros sur un **fonds de garantie** placé en banque éthique (la Nef et le Crédit Coopératif). Celui-ci sert à financer des projets responsables sur le territoire.

Vous participez à la gestion démocratique de votre monnaie.

COMMENT ?

- 1 - Remplissez votre formulaire d'agrément : [téléchargez-le ici](#)
- 2 - Envoyez-le à Janna Pitot : j.pitot@lagonette.org
- 3 - Votre adhésion sera validée par l'ensemble des adhérents.

Contactez-nous !

Janna Pitot

Chargée de développement

J.PITOT@LAGONETTE.ORG

09 51 57 91 33 - 06 51 40 01 33

www.lagonette.org

UTILISER

L'article 16 de la loi sur l'ESS du 31/07/2014 encadre l'usage des monnaies locales complémentaires qui sont considérées comme un titre de paiement.

ENCAISSER

En tant que partenaire, vous encaissez des paiements en gonettes papier ou numérique, **en BtoB ou BtoC**.

DÉPENSER

1. **En payant vos factures**
2. **En réglant une partie des salaires, rémunérations ou notes de frais**

Il n'est pas nécessaire d'encaisser des gonettes pour en dépenser, vous pouvez changer mensuellement un montant d'euros en gonettes pour mettre en circulation une monnaie vertueuse.

La loi autorise les professionnels à reconvertir les gonettes en euros.

COMPTABILITÉ

Comptablement et fiscalement, 1G = 1€

Vos ventes sont toujours facturées et enregistrées dans votre comptabilité en euros. Vous ne déclarez que des euros dans vos déclarations sociales et fiscales.



- Notre monnaie, nos choix -